


Il faut imaginer un Brexit heureux

Les voies et moyens d'une relation différente mais compatible entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sont possibles, explique Kalypso Nicolaïdis, professeure à Oxford

 Si l'on en croit ses apôtres, l'Union européenne (UE) aurait pour mission de sauver le libre-échange contre ses détracteurs trumpiens tout en maîtrisant ses effets pervers dévastateurs qui alimentent l'eurosepticisme. Mais pour nous en tenir au plus urgent, ne doit-on pas considérer le Brexit comme un test-clé ? Après tout, il s'agit là d'inventer une relation -commerciale nouvelle avec le pays tiers qui sera le plus UE-compatible au monde pour encore bien longtemps, malgré le cri du cœur de son électorat.

Si nous n'y arrivons pas là, quelle sera -notre crédibilité ailleurs ? La façon dont l'UE négocie aujourd'hui avec le Royaume-Uni sera le gage de notre méthode.

Pourtant, les débats sur les modalités de la sortie britannique de l'Union européenne (UE) n'appellent pas à l'optimisme. Certes, l'accord de retrait proprement dit est presque prêt. Mais alors que les parties sont censées s'accorder sur une déclaration commune sur leur relation future d'ici octobre 2018, de toute évidence on est bien loin d'une convergence de vue sur la dimension commerciale. Michel Barnier, le négociateur en chef de l'UE, nous offre un diagnostic sans équivoque. Le Brexit doit tomber dans l'une des deux cases -classiques : accord de libre-échange ou membre à plein du marché unique, -Canada ou Norvège.

Or l'histoire du marché unique offre deux leçons pour Theresa May et M. Barnier. La première est que ce marché a été construit de façon pragmatique autour du principe de reconnaissance mutuelle, étayé par de rigoureux règlements des différends. Mais parce que la confiance n'est jamais aveugle entre Etats, il n'existe pas dans l'UE de reconnaissance mutuelle pure. En réalité, nous perfectionnons en continu un système de " reconnaissance mutuelle régulée ", une reconnaissance qui peut être partielle, conditionnelle et réversible.

Croisade normative

La deuxième leçon est liée à la croisade normative de l'UE qui a cherché à exporter une version de ce modèle, sans grand succès.

L'UE peut-elle envisager un Royaume-Uni tout à la fois à la frange extérieure de son propre système de reconnaissance mutuelle régulée et à l'avant-garde de ses relations de reconnaissance externes ? Cela impliquerait que l'on accepte l'idée selon laquelle le Royaume-Uni ne devrait pas être traité comme n'importe quel pays tiers. Il s'agit aujourd'hui de la naissance d'un nouvel animal dans le paysage international : " l'ex-Etat membre ", dont l'ADN -restera compatible avec l'UE.

Ni canadien ni norvégien, le modèle britannique sera le modèle de la compatibilité, un modèle qui ne consistera pas à réguler la convergence comme pour l'élargissement, ni réguler la divergence comme le désirent les " brexiteurs ", mais plutôt à réguler la différence, sans décider a priori si les différences réglementaires en question vont nécessairement dépasser les limites considérées comme légitimes dans un système de -reconnaissance mutuelle. Que le Royaume-Uni devienne un pays tiers ne devrait pas annuler cette logique de libre-échange -fondée sur la compatibilité réglementaire.

L'intégrité du marché unique serait respectée, parce qu'il s'agirait d'appliquer cette présomption générale de compatibilité à tous les secteurs au Royaume-Uni, sans " paniers " séparés. L'esprit du droit européen de l'UE est bien de développer une méthode fondée sur des principes et non sur les exceptions. En somme, il s'agit ici d'oublier nos préjugés et de faire du Brexit non pas un précédent désastreux en son sein, mais un acte ambitieux pour les relations extérieures de l'UE.

N'est-ce pas ce que nous devons à nos -enfants des deux côtés de la Manche, dont les projets et les réseaux sont profondément liés ? En imaginant une relation qui laisse ouverts différents mondes futurs, y compris

éventuellement au sein d'une UE transformée. "*Différents mais compatibles*" est une devise adaptée à cette fin.

Kalypso Nicolaïdis

© Le Monde

◀ **article précédent**
Le système bancaire européen...

article suivant ▶
Hara-kiri numérique